



# SINP

Système d'Information  
de l'Inventaire du Patrimoine naturel



## Comité technique Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)

**Jeudi 23 février 2023**

*Réunion en visioconférence*

### **Présent.e.s :**

PatriNat : Solène Robert, Noëlie Maurel, Judith Panijel

Ministère de la Transition écologique (direction de l'eau et de la biodiversité) : Jérôme Bailly-Maître

Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) : Paul Fromage

Conservatoire botanique national (CBN) du Bassin Parisien (représentant le réseau des CBN) : Silvère Camponovo

Conservatoire du littoral : Pascal Cavallin

Tela Botanica : Christophe Girod

Réserves naturelles de France (RNF) : Zacharie Moulin

IGN : Xavier Thauvin

Ifremer : Philippe Gouletquer

DREAL Corse : Amélie Tagliaferro

Adonif : Pierre-Arthur Moreau

.....

### **Ordre du jour**

Rappel des objectifs et du calendrier

Présentation générale de la feuille de route

Evolutions de structure

Détail des changements / propositions ligne à ligne

## Objectifs et calendrier

Doter le SINP d'une feuille de route sur 3 ans.

Rappels des axes stratégiques prioritaires :

- ➔ les données ouvertes (open data)
- ➔ la cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes et dispositifs contributeurs
- ➔ l'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les différents programmes et dispositifs contributeurs
- ➔ la qualité des données

Calendrier :

2<sup>ème</sup> réunion du comité technique pour consolidation de la feuille de route de séance.

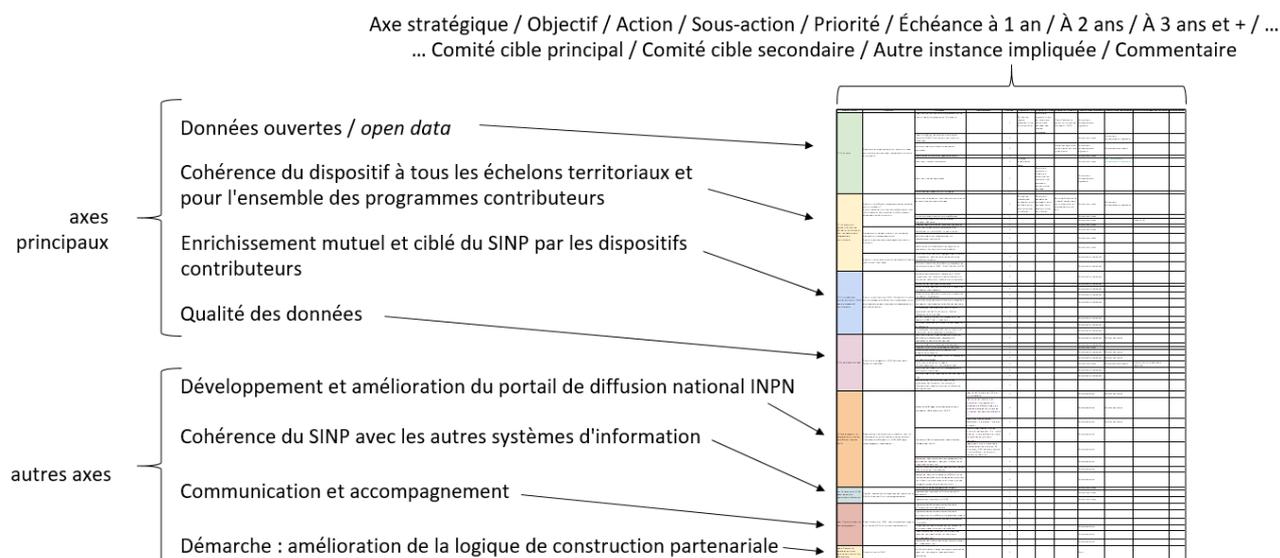
En mars : 2<sup>èmes</sup> réunions du comité des inventaires et du comité éditorial INPN.

De mars à mai : consolidation des travaux des différents comités.

Juin : présentation de la feuille de route en Copil pour validation

La feuille de route doit ensuite se traduire au sein des programmations.

## Présentation générale de la feuille de route



## Evolutions de structure

Axes stratégiques : regroupement des axes 6 et 8 avec l'axe 2 + fusion des axes 5 et 7 -> au final 5 axes retenus pour la feuille de route.

Sur les priorités : rester sur 3 niveaux et améliorer la priorisation (faire attention aux dépendances entre les lignes).

Colonnes indicateurs renommées en Cibles / indicateurs + modification de la temporalité (échéance 1 an (mi 2024), 2 ans (mi 2025), 3 ans (mi 2026)). Cela permet par ailleurs d'être en cohérence avec la tenue du Copil annuel et avec les périodes de programmation.

Comité cible principal et secondaire : renommage en « pilote principal » et « pilote secondaire »

Discussion :

Importance d'être vigilant sur la priorisation (à traiter ligne à ligne) -> ne pas tout mettre en priorité 1. Difficulté sur l'identification d'indicateurs de suivi sur certaines lignes -> parler dans ce cas de cibles à atteindre ou de travaux à mener. Pour autant, se laisser la possibilité d'indiquer des indicateurs : important pour le suivi.

Formuler des objectifs SMART : spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

## Détails des changements / propositions ligne à ligne

### AXE 1 : Open data

#### **Etablir une feuille de route commune pour la prise en compte du RGPD (concernant les noms de personnes)**

Proposition de reformulation en « Formuler des recommandations pour la prise en compte du RGPD (concernant les noms de personnes) ».

On entend ici la gestion du RGPD dans nos outils/pratiques actuels et en particulier la gestion des données déjà en stock.

Ajout du GT Juridique en pilote principal.

#### **Faire évoluer les outils de gestion/diffusion pour respecter l'OpenData**

Proposition (notamment la cible à 3 ans) jugée trop ambitieuse -> délai repoussé de facto par la modification des noms de colonnes.

Ambition affirmée du SINP => il est capital de mettre en œuvre l'OpenData (annoncé depuis plusieurs années) le plus rapidement possible.

Discussion :

Référence à une formation sur les plans de gestion de données proposés par le CNRS :

[https://doranum.fr/plan-gestion-donnees-dmp/comment-choisir-un-modele-de-plan-de-gestion-de-donnees\\_10\\_13143\\_2h9s-kt61/](https://doranum.fr/plan-gestion-donnees-dmp/comment-choisir-un-modele-de-plan-de-gestion-de-donnees_10_13143_2h9s-kt61/)

Les cibles font référence à GINCO/GeoNature, quid d'OpenObs -> oui, dans le scope mais pas de difficulté particulière pour OpenObs car la gestion des données est faite en amont.

Quid des autres publics -> suggestion d'un interfaçage SINP et infra Géoplateforme.

➔ Proposition d'élargir la rédaction pour être plus inclusif

Faut-il attendre la feuille de route pour la prise en compte du SINP ? Non, le RGPD doit être mis en place le plus rapidement possible, pas d'ambiguïté sur le fait qu'il soit obligatoire de le faire. La difficulté pour le SINP concerne principalement la gestion du stock (données acquises/transmises avant la mise en place du RGPD), d'où l'établissement proposée de recommandations.

Calendrier ambitieux mais enjeu primordial.

#### **Revoir les critères d'habilitation**

Proposition de déplacer ce point dans l'axe 2 car ne concerne pas uniquement l'OpenData mais bien la cohérence de l'ensemble du dispositif.

=> Poursuivre la démarche d'habilitation des plateformes (la mettre à jour et la simplifier).

Relève plutôt du comité des correspondants régionaux (en pilote principal) + comité technique en pilote secondaire

Cible à 1 an : L'ensemble des critères d'habilitation ont été revus, ainsi que la documentation permettant de les évaluer (simplification et mise en conformité avec le schéma métier SINP)

Les années suivantes : suivre le nombre de plateformes habilitées suivant les anciens critères et les nouveaux.

## **AXE 2 : Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs**

### **Poursuivre le travail sur l'architecture pour réduire les temps d'accès aux données**

Proposition de reformulation :

« Poursuivre le travail sur l'architecture pour faciliter l'accès aux données » (ce qui inclus de penser les flux, les démarches incrémentales, le fait de flagguer les nouvelles données disponibles, etc.)

Parler de l'échange entre les plateformes régionales et la plateforme nationale dans les cibles

Cible 1 an : Les plateformes régionales échangent leurs données a minima une fois par an avec le niveau national et inversement

Cible 2 ans : Les plateformes régionales échangent leurs données a minima deux fois par an avec le niveau national et inversement

Cibles 3 ans : Moins de 6 mois entre un dépôt de données par un producteur et sa disponibilité pour tous

Jugé ambitieux + certains producteurs ne transmettent les données qu'une fois par an.

Ne s'oppose pas avec l'objectif de fluidifier les échanges et de travailler les échanges uniquement sur les données « nouvelles » ou ayant changé de niveau de validité.

La cible a un an est en fait le principe déjà en application.

Proposition d'inscrire sur la cible à 2 ans : moins d'1 an entre un dépôt de donnée et sa mise à disposition pour tous / ne pas mettre de cible supplémentaire à 3 ans

#### Discussion :

Est-ce que les axes sont ordonnés dans le tableau en fonction de leur priorité -> non, la priorité est donnée directement par la valeur de la colonne « priorité ».

Beaucoup de producteurs se plaignent que les données ne sont pas à jour (et vont donc chercher les données à plusieurs endroits) -> importance de fluidifier les échanges. La crédibilité du SINP souffre de ce problème.

Améliorer la démarche incrémentale des échanges. Ajouter qu'il s'agit de travailler sur les outils pour faciliter les flux (cf. conclusions du GT Architecture du SINP).

Attention à bien articuler cela avec les enjeux de qualité : besoin de processing pour la mise en qualité.

**Outiller les producteurs et les plateformes (implémentation des standards, outil de saisie en ligne, etc.)**

Rejoint la ligne « Mettre en place une stratégie pour le développement des outils au sein du dispositif »  
-> proposition de la regrouper avec celle-ci

Propositions sur les cibles :

1 an : lister les besoins et présenter les différents outils existants (si trop d'outils, prioriser pour répondre aux besoins les plus urgents ou plus partagés)

2 et 3 ans : suivre le nombre de régions utilisant les outils présentés

Inclus de fait la possibilité d'utiliser des services produits par ex. par l'IGN, Carmen, etc. (à lier avec la stratégie outils).

Ajout du comité des correspondants régionaux en pilote secondaire

**Assurer la compatibilité des systèmes (standard, référentiel, ...) - Faire évoluer les standards d'échange qui le nécessitent et rechercher leur stabilisation**

Jugé par clair.

Précisé en : Assurer la compatibilité/interopérabilité des systèmes (standard, référentiel, ...) dans le contexte des SI de l'Etat - Faire évoluer les standards d'échange qui le nécessitent et rechercher leur stabilisation

Lien à faire avec le Caret (SIB).

Discussion :

Pas de cible sur cette ligne : peut expliquer le fait que la ligne ne soit pas comprise.

Effectivement difficile de mettre des cibles sur cette ligne car dépend de ce qui est mis en place par ailleurs.

Inclus le sujet des montées de version par exemple Taxref ? L'inclure en effet dans la feuille de route (mais peut-être pas dans cette ligne -> il y a une ligne dédiée à Taxref).

**Proposer des services de traitement génériques (conformité, validation, etc.)**

Proposition de déplacement en axe 4 -> qualité

Rappel : le GT Validation a établi en 2016 un rapport sur la conformité, la cohérence et la validation scientifique.

Reformulation en « Proposer des services de traitement génériques (test de conformité au standard, génération d'UUID, test de validation, etc.) pour mutualiser les outils ».

Passage en priorité 2.

**Améliorer la logique de construction partenariale : co-construire le SINP**

Objectif déplacé dans cet axe.

RAS

**Assurer la cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information**

RAS

Mais ajouts de cibles et modification des priorités

Discussion :

Parle-t-on ici des données d'habitats, de géodiversité ?

Non, pas spécifiquement car relève d'une autre ligne. On parle du lien entre le SINP et le GBIF, le PNDB, d'autres SI métiers, etc.

Enjeu du catalogage : data.gouv, geocatalogue, géoplateforme, géoportail.

La philosophie est bien de rendre les données du SINP les plus accessibles possible en s'appuyant le cas échéant sur différents outils mutualisés.

### **AXE 3 : Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs**

Pas d'action concernant directement le comité technique. Cet axe sera traité au comité des inventaires

### **AXE 4 : Qualité des données**

#### **Proposer un outil pour la validation manuelle**

= développer la possibilité de valider « manuellement » des données notamment au niveau de la plateforme nationale (OpenObs), mais également au sein des outils GéoNature (certains développements ont été réalisés dans le cadre de l'AAP SINP 2021 -> Picardie Nature).

Rappel : la validation automatique intervient en amont (sur la base des protocoles de validation établis par chaque plateforme et présentés en CSRPN).

Besoin fortement exprimé par les validateurs.

Ajout du comité des inventaires en pilotage secondaire (lien experts validateurs).

#### **Poursuivre le travail d'outillage et d'accompagnement sur les métadonnées**

Rappel : travail déjà en cours (GT structuration et accompagnement sur les métadonnées) + au sein du projet GINCO + au niveau de la plateforme nationale (application de saisie de métadonnées)

-> La mise à jour du standard aura des impacts sur les applications

Cible 1 an : diffusion des documents d'accompagnement sur le site du SINP

#### **Assurer le lien entre les données et les organismes fournisseurs - poursuivre la dynamique de travail concernant le référentiel des organismes**

Ne relève pas véritablement du comité technique (le référentiel et les services associés existent déjà) – il s'agit plutôt de mettre à jour le référentiel (plus un enjeu de contenu qu'un enjeu d'outil) -> passé sous pilotage du comité des correspondants régionaux.

Proposition de passage en priorité 3.

#### Discussion :

« Mettre en place une qualification des données » -> axe non discuté ici car relève avant tout du comité des inventaires. Proposition d'ajouter le comité technique en pilotage secondaire (discuter d'abord de la méthode et ensuite de la technique).

### **AXE 5 : Amélioration des portails de diffusion de la donnée et communication sur le SINP**

Pas d'action directement sous le pilotage du comité technique

2 actions avec le comité technique en pilotage secondaire -> sera traité en comité éditorial

Importance de pouvoir suivre le trafic/la fréquentation.

## BILAN DES ACTIONS

Axe stratégique	Total actions Niveau 1	Total actions Niveau 2	Total actions Niveau 3
1. OpenData	2		
2. Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs	4	1	2
3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs			
4. Qualité des données	1	2	
5. Amélioration des portails de diffusion de la donnée et communication sur le SINP			
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

Total pilotage principal : 12

Total pilotage secondaire : 8

## SUITE DU TRAVAIL

-> Consolidation du tableau suite aux échanges de ce jour

-> Réunions du comité éditorial et des inventaires

-> Consolidation du tableau

-> Partage du tableau mis à jour aux membres des comités

-> Recueil des dernières propositions d'évolution

-> Consolidation et préparation de la présentation de la feuille de route en Copil